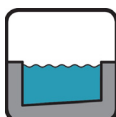


CERMIREP RAPID R4

MORTIER DE RÉPARATION À PRISE RAPIDE, HAUTE RÉSISTANCE AUX SULFATES - CLASSE R4



Gris



DESCRIPTION

Mortier fibré, à prise rapide, pour réparations structurales nécessitant de hautes résistances sur des ouvrages d'art et en génie civil.

AVANTAGES

- Hautement thixotrope
- À prise rapide
- Excellente adhérence
- Résistant aux cycles gel/dégel
- Haute résistance aux sulfates
- Exempt de chlorure, protège les armatures de la corrosion
- Contient un inhibiteur de corrosion
- Parfaitement compatible avec le béton et la maçonnerie
- Prêt à l'emploi, ne nécessite que l'adjonction d'eau

DOMAINE D'EMPLOI

Réparations structurelles de bâtiments et d'ouvrages d'art, même immergés

- Réparation et reprise d'ouvrages en béton
- Restructuration d'éléments dégradés
- Réparation d'éléments de préfabrication
- Nivellement de surfaces
- Bassins, stations d'épurations

Usage exclu: contact avec des eaux pH < 6,5

MISE EN ŒUVRE

Note: Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



3,75 L
pour 25 kg



Durée pratique
d'utilisation
15 min



Température
de mise
en œuvre



Nettoyage
à l'eau



5 à 50 mm

SUPPORT ADMIS

Béton
Maçonnerie (parpaing, bloc)
Enduit ciment

PRÉPARATION DU SUPPORT

Avant application du produit sur le support, on veillera à ce que celui-ci soit parfaitement propre, sans partie friable, non gras, exempt d'huile, de graisse ou autre salissure qui nuisent à un bon accrochage. Les méthodes pour y parvenir peuvent être le bouchardage, fraisage, piquage ou toute autre méthode suffisamment efficace pour atteindre une valeur d'adhérence > à 1,5 MPa.

Après préparation, le support sera abondamment humidifié jusqu'à saturation.

Chasser les flaques d'eau résiduelles.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Mélanger 25 kg de CERMIREP RAPID R4 avec 3,75 L d'eau maximum. Verser la quantité d'eau dans un seau de malaxage. Ajouter progressivement la poudre tout en mélangeant avec un malaxeur (400 à 600 tours/minute) pendant 3 minutes jusqu'à l'obtention d'une consistance homogène (ne jamais dépasser le dosage prescrit). Il est également possible de mélanger le produit manuellement à la truelle pour des petites quantités.

APPLICATION DU PRODUIT

Bien humidifier le support avant l'application.

Appliquer à la truelle comme un mortier traditionnel, à raison de 5 à 50 mm par couche.

Si deux couches sont nécessaires, laisser la 1^{ère} couche rugueuse et appliquer la 2^{ème} après 1 heure.

Réaliser la finition à la taloche polystyrène ou éponge.

CONDITIONS D'APPLICATION

Température d'utilisation :	+5°C à 30°C
Durée pratique d'utilisation :	15 minutes à 20°C
Début de prise :	15 minutes
Fin de prise :	20 minutes
Délai entre passes :	1 heure

Par temps chaud ou vent fort, dès le passage au mat de la surface visible du mortier, procéder à une cure efficace en vaporisant de l'eau propre, en couvrant avec une toile humide ou appliquer un produit de cure. Par temps froid, couvrir avec une toile d'isolation en polystyrène ou autre matériau isolant.

Protéger la zone de réparation contre la pluie jusqu'à ce que le produit soit totalement durci.

RECouvreMENT

Le produit durci peut rester nu ou être recouvert :

- Revêtements céramiques / pierres naturelles : 3 jours de séchage
- Peinture : 6 à 24 heures de séchage
- Ragréage : 24 heures de séchage

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Le matériel doit être nettoyé immédiatement à l'eau propre. Le produit durci devra être retiré mécaniquement.



INFORMATIONS TECHNIQUES

CONSUMMATION


2 kg de poudre/m²/mm d'épaisseur.

2 kg/l de cavité à remplir

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques	Valeur	
Granulométrie	0 – 1,0 mm	
Densité de la poudre	1,3	
Densité de la pâte	2,1	
Classes d'exposition (EN 206-1)	X0, XC1, XC2, XC3, XC4, XD1, XD2, XD3, XF1, XF2, XF3, XF4, XA2 et XA3	
Résistance à la compression (20°C)	à 1 heure	5 Mpa
	à 1 jour	35 Mpa
	à 7 jours	55 Mpa
	à 28 jours	70 Mpa
Résistance à la flexion (20°C)	à 1 jour	5 Mpa
	à 28 jours	12 Mpa

TABLEAU CE

	CERMIREP RAPID R4 Numéro de déclaration des performances REP/2.1/V1.05.2022
	CERMIX - Route de Nyon - 1196 GLAND
EN 1504-3 Produit de réparation du béton pour mortier CC de réparation structurale (à base de ciment hydraulique)	
Résistance à la compression	Classe R4
Teneur en ions chlorure	≤ 0,05 %
Adhérence	≥ 2,0 Mpa
Résistance à la carbonatation	Conforme
Module d'élasticité	≥ 20 Gpa
Compatibilité thermique, partie 1	≥ 2 Mpa
Absorption capillaire	≤ 0,5 kg m ⁻² x h ^{-0,5}
Réaction au feu	Classe A1
Substances dangereuses	voir fiche de données de sécurité

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Conforme au marquage CE de la norme EN 1504-3 "Produits et systèmes pour la réparation structurale et non structurale"

- Classe R4.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg, 42 sacs par palette

STOCKAGE & CONSERVATION

6 mois dans l'emballage d'origine et fermé, dans un local tempéré et à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR⁽¹⁾: Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.cermix.ch ou sur simple demande auprès de CERMIX Suisse.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.ch. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité des produits retenus et son chantier. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits. Notre Assistance Technique est à votre disposition au +41 22 354 20 60. Les conseils qui y sont prodigués ne prévalent pas sur les responsabilités de l'entreprise de pose.